

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 3 JUIN

NOCES D'ARGENT

L'anniversaire du 30 mai 1864

Le mariage de Monseigneur le Comte de Paris et de la princesse Isabelle d'Orléans a été célébré le 30 mai 1864, — il y a eu jeudi 25 ans, — dans l'église catholique de Saint-Raphaël, à Kingston-on-Thames Surrey.

Le Comte de Paris avait été à Séville demander la main de la jeune princesse à ses parents, le duc et la duchesse de Montpensier. Après avoir agréé sa demande, ceux-ci avaient amené la princesse Isabelle en Angleterre pour que le mariage fût célébré en présence de leur commune aïeule S. M. la reine Marie-Amélie. C'est chez elle, à Claremont, que demeuraient les deux fiancés.

Après la cérémonie religieuse, le mariage fut fêté par un grand déjeuner où la reine Marie-Amélie rassembla autour d'elle sa nombreuse famille, le prince et la princesse de Galles, mariés l'année précédente, les princes de la famille d'Angleterre et les princes étrangers qui se trouvaient à Londres. Après quelques semaines passées au Wood-Norton, propriété du duc d'Aumale dans le Worcestershire, les jeunes mariés s'établirent à Yorkhouse-Twickenham, où ils restèrent jusqu'en 1871, époque de leur rentrée en France, et où naquirent Madame la duchesse de Bragance, épouse du prince héritier du trône de Portugal, Monseigneur le duc d'Orléans et la princesse Hélène.

C'est également dans l'église de Saint-Raphaël que, le 14 juin de l'année précédente, avait été célébré le mariage du duc de Chartres et de la fille du prince de Joinville.

Une messe basse a été dite jeudi dernier, 30 mai, dans cette église, par M. l'abbé Morley, à la demande du Comte et de la Comtesse de Paris, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Ils étaient entourés des membres de leur famille présents en Angleterre et de la plupart des Français venus pour les féliciter à cette occasion.

Parmi eux, un certain nombre s'était trouvé dans cette église vingt-cinq ans auparavant. Le nombre des survivants ayant assisté, le 30 mai 1864, au mariage de Kingston, est environ de deux cents. Monseigneur le Comte et Madame la Comtesse de Paris leur ont offert à chacun une charmante médaille, réduction de celle qui leur a été donnée à eux-mêmes par le duc de Chartres. Pendant la messe, M^{me} Duval, de Paris, qui se trouvait parmi les personnes venues de France à cette occasion, a chanté à l'orgue, accompagnée par E. Silas, Esq. Le talent et la voix des artistes ont été très appréciés.

Dans l'après-midi, Monseigneur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris ont donné à Sheen-House un *garden-party* pour recevoir les félicitations de toutes les personnes venues de France en cette occasion. L'élite de la société anglaise dans laquelle ils ont de nombreuses relations était largement représentée à cette réception par les amis que les princes se sont faits depuis bien des années. Le corps diplo-

matique l'était par les ambassadeurs et ministres des souverains alliés par le sang à la Maison de France.

Aux vœux qui leur étaient adressés à l'occasion de cet anniversaire se joignaient les félicitations de tous les assistants pour l'heureux retour du duc d'Orléans auprès de ses parents, après une absence de quinze mois. Ceux qui l'avaient vu presque enfant, associé à l'exil de son père, monter il y a trois ans, au Tréport, sur le pont de la *Victoria*, retrouvaient un homme dans le jeune officier qui, privé de l'honneur de porter l'uniforme français, a été chercher aux Indes l'occasion d'apprendre le métier militaire. Les témoignages d'intérêt et de sympathie dont il était entouré étaient l'éclatante manifestation de la force que le principe d'hérédité apporte à notre parti en attendant que ce parti l'apporte à la France.

La princesse Hélène, ses deux jeunes sœurs, les princesses Isabelle et Louise, et le petit prince Ferdinand, âgé de cinq ans, entouraient leur mère. La duchesse de Bragance, obligée en ce moment d'éviter toute fatigue, a dû renoncer au voyage de Lisbonne et a été privée, ainsi que le duc de Bragance, du plaisir de se trouver aujourd'hui à Sheen-House. Le duc et la duchesse de Montpensier, le duc et la duchesse de Chartres et leurs enfants, les princes Henri et Jean et la princesse Marguerite d'Orléans, le duc de Nemours, le duc et la duchesse d'Alençon et leur fille, la princesse Louise d'Orléans ; enfin la duchesse Auguste de Saxe-Cobourg, née princesse Clémentine d'Orléans, et son fils, le prince Auguste, représentaient leur famille auprès de Monseigneur le Comte et Madame la Comtesse de Paris.

Le prince et la princesse de Galles, accompagnés de leurs trois filles, les princesses Louise, Victoria et Maud, ont été l'objet des témoignages de respect et de sympathie de la part de tous les Français réunis dans les jardins de Sheen-House. Les autres princes qui se sont rendus à l'invitation de Monseigneur le Comte de Paris, sont : les princes Albert, Victor et Georges de Galles, le duc et la duchesse d'Édimbourg, le duchesse d'Albany et ses enfants, le prince et la princesse Christian de Slesvig-Holstein (née princesse Hélène d'Angleterre et filleule de la duchesse d'Orléans) et leurs enfants. Le prince Henry de Battenberg, gendre de la reine Victoria, et la jeune princesse Marie de Deck et la princesse Édouard de Saxe-Weimar, ces derniers cousins de la duchesse d'Orléans. Le duc de Cambridge, en tournée d'inspection, avait été obligé de s'excuser.

Sheen-House, que Monseigneur le Comte de Paris a loué peu de mois après son exil, a été choisi à cause de son voisinage à la fois de Londres et du parc de Richemont. En 1848, cette maison appartenait à M. Bates, beau-père de M. Sylvain Van de Weyer, alors ministre de Belgique à Londres. M. Bates la mit à la disposition de la famille du roi Louis-Philippe, après la Révolution du 24 février, et fit placer ensuite dans les chambres des plaques rappelant le séjour qu'y firent les ducs et duchesses de Nemours et de Montpensier.

Parmi les tentes qui ornaient la pelouse on remarquait celle que le duc d'Orléans a rap-

portée des Indes. La musique des Coldstream-guards (garde de la Reine à pied) alternait avec les guitaristes de l'Estudiantina espagnole jouant des airs andalous choisis par Madame la Comtesse de Paris en souvenir de son pays natal.

On se pressait dans le salon pour voir les présents, offerts pour leur noces d'argent à Monseigneur le Comte et à Madame la Comtesse de Paris. Il faut citer en première ligne les deux célèbres tableaux de Protai qui tapisaient le panneau du fond, présent admirablement choisi de Madame la Comtesse de Paris à son mari, souvenir de l'armée française et des chasseurs d'Orléans, création de son père, Monseigneur le duc d'Orléans, immortalisée par le pinceau d'un de nos grands peintres militaires.

Il nous est impossible de donner, dès aujourd'hui, la description qui serait fort longue de tous les présents exposés dans un des salons avec une note en indiquant la provenance. Nous dirons seulement que toutes les personnes qui viennent alternativement auprès de Monseigneur le Comte de Paris pour partager sa vie d'exil, avaient tenu à se trouver à Sheen-House. Sauf aux amis qui avaient assisté à son mariage en 1864, Monseigneur le Comte de Paris n'avait adressé en France aucune invitation. Il a voulu laisser à cet anniversaire un caractère intime et spontané.

Il lui eût été bien facile d'y trouver l'occasion d'une démonstration bruyante et politique en même temps que d'une grande réunion mondaine. Il n'a pas voulu le faire dans le moment où la France entière se recueille pour se préparer à la lutte électorale qui aura une si grande influence sur son avenir.

Le prince et la princesse de Galles, avec leurs enfants, assistaient à la fête de Sheen-House, ainsi que les ambassadeurs de Russie, d'Espagne, du Portugal, de la Suède et des Pays-Bas, et tous les princes d'Orléans, sauf le duc d'Aumale, qui est malade.

Les visiteurs français ont offert vendredi un banquet au duc d'Orléans.

Les comités monarchiques de Paris et des départements, les directions, rédactions, associations des journaux monarchiques de Paris et de province, ont envoyé à Monseigneur le Comte de Paris, et à Madame la Comtesse de Paris, à l'occasion de l'anniversaire du 30 mai 1864, le nouvel hommage de leur inaltérable fidélité et de leur respectueux dévouement.

Ce même jour, la jeunesse monarchiste de Bordeaux avait organisé un grand banquet à l'occasion des noces d'argent de Monseigneur le Comte de Paris.

Plus d'un millier de personnes y ont pris part.

Le banquet était présidé par M. Louis Boné, magistrat démissionnaire, assisté d'un grand nombre de notabilités royalistes de la Gironde.

Grand enthousiasme et de nombreux cris de « Vive le roi ! »

De toutes parts, des adresses et des télégrammes ont été expédiés à Sheen-House.

Le roi d'Italie a adressé la dépêche suivante à M. le Comte de Paris :

« Milan, 4^{er} juin.
» Nous nous associons, la Reine et moi, aux félicitations qui sont adressées à Votre Altesse Royale et à son auguste épouse à l'occasion du jubilé de leur heureux mariage.

» Nous formons les vœux les plus sincères pour que le bonheur de Votre Altesse Royale, qui est consacré en ce jour, continue inaltéré et si longtemps, que vous puissiez renouveler une si belle fête, entourés de la joie et de l'affection de votre famille.

» HUMBERT.

PROTESTATION

Sous ce titre, nous lisons dans la *Presse* l'entrefilet suivant signé Georges Laguerre :

« Depuis six ans que je siége à la Chambre, j'ai vu hier, pour la première fois, la majorité retirer la parole à un orateur, tandis qu'il répondait à un ministre et ne s'écartait nullement du sujet en discussion.

» C'est moi qui ai eu l'insigne honneur d'encourir cette mesure exceptionnelle.

» La majorité ferryste a violé avec cynisme la liberté de la parole.

» Ces gens-là ne pouvaient pas laisser dire de la tribune et l'infamie des poursuites intentées contre le général et le ridicule où sont tombés leurs enquêteurs, leur comédie de justice et leur procès.

» Mais le pays entendra — il a déjà entendu — ce que l'intolérance opportuniste n'a pas permis de dire.

» Ces députés, déjà battus, mais cadavres récalcitrants, le savent bien.

» Ils disparaîtront honteusement, traités à toutes les promesses, à toutes les libertés républicaines.

» Le pays les chassera avec indignation et dégoût. »

SPOILIATION DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES CHEMINS DE FER SERBES

La Compagnie des chemins de fer serbes, dont le siège est à Paris, vient d'être subitement avisée par le gouvernement serbe, sans autre explication, qu'aujourd'hui, 4^{er} juin, un ukase paraîtrait, par lequel le gouvernement déclare reprendre l'exploitation du réseau de chemins de fer.

Cette exploitation était concédée par conventions régulières à la Compagnie des chemins de fer de l'État serbe, pour une période de 25 années, qui n'a commencé à courir qu'en 1886, après l'achèvement du réseau entrepris par celle-ci en 1882.

Tout le matériel de l'exploitation, locomotives, voitures, wagons, mobilier et approvisionnements, est la propriété de la Compagnie, qui l'a fourni à ses frais, conformément aux conventions avec le gouvernement qui n'est propriétaire que du corps de chemin de fer.

Sans aucun avis préalable, sans aucun avertissement ni mise en demeure, sans que la Compagnie connaisse les prétextes que le gouvernement peut invoquer, elle reçoit dans les

vingt-quatre heures avis d'une spoliation sans précédent et sans aucune excuse.

La Compagnie s'est adressée immédiatement au gouvernement français pour invoquer sa protection dans des circonstances aussi extraordinaires.

Une dépêche de Belgrade nous apprend que le ministre de France, M. Patrimoine, a obtenu que l'ukase relatif aux chemins de fer serbes fût suspendu.

Belgrade, 4^{er} juin.

Les tiraillements entre la régence et le ministère, provoqués par le retrait de l'exploitation des chemins de fer à la Compagnie française, au profit de l'État, ainsi que le refus de M. Ristitch de révoquer le préfet de police de Belgrade, prennent un caractère aigu.

Il est probable que ces tiraillements se résoudront aujourd'hui par une crise ministérielle, au moins partielle.

INFORMATIONS

LES MAIRES DE FRANCE

Les maires de toutes les communes de France seront invités, comme l'année dernière, à venir à Paris pour le 14 juillet, afin d'assister à la translation des cendres de Carnot et C^{ie} au Panthéon, qui aura lieu ce jour-là, ainsi qu'à la revue de Longchamps, à laquelle prendront part des délégations des régiments d'Algérie et d'Indo-Chine.

Une ordonnance de non-lieu a été rendue au profit de Poigny, inculpé d'avoir insulté M. Carnot par le téléphone.

Une dépêche de New-York annonce à la fois la formation d'une compagnie du canal de Nicaragua et l'envoi d'une équipe d'ouvriers pour commencer les travaux dudit canal, qui remplacerait le canal de Panama.

La cérémonie de la remise de la barrette par le Président de la République aux trois nouveaux cardinaux français est fixée au 11 juin, à dix heures du matin.

Avant M. Grévy, une messe était célébrée, mais le beau-père de M. Wilson la supprima. M. Carnot suivra le mauvais exemple de M. Grévy.

Samedi, à midi, a été célébré, à l'église Saint-Augustin, le service anniversaire de la mort du Prince impérial. Mille à douze cents personnes ont assisté à la messe dite par M. l'abbé Laisné, ancien aumônier des Tuileries. L'ex-impératrice s'était fait représenter par le prince Murat, et le prince Victor par le général du Barail.

Une dizaine de drapeaux, surmontés de l'aigle impériale, avaient été arborés à l'entrée du chœur.

La cérémonie a pris fin vers une heure sans

qu'il se soit produit le moindre incident.

On lit dans la *Petite République française* :

« Nous avons parlé, dans un de nos derniers numéros, des nouvelles lignes stratégiques dont le gouvernement italien a commencé l'exécution et qui se dirigent toutes vers notre frontière des Alpes.

» Nous devons ajouter que la convention militaire signée à Berlin le 24 mai dernier entre les généraux italiens et le grand état-major allemand comporte un article par lequel l'Allemagne impose à l'Italie l'achèvement immédiat du réseau de chemins de fer stratégiques des Alpes et plus particulièrement de la ligne de Coni à Vintimille. Une clause confidentielle porte d'autre part que, pour l'achèvement de ce réseau, le gouvernement allemand aidera le gouvernement italien à réaliser les fonds nécessaires, soit plus de 100 millions de francs.

» Le plan desdits chemins de fer est exactement celui qui a été dressé l'an dernier par le maréchal de Moltke à la suite de son exploration de la rivière de Gènes. Cela est d'autant plus grave au lendemain des incidents qui se sont produits lors du séjour du roi Humbert à Berlin et ceci nous autorise à demander à notre gouvernement ce qu'il compte faire à propos de nos lignes stratégiques des Alpes. Nous savons bien qu'un projet a été déposé, mais il paraît insuffisant ou incomplet. Il faut absolument couvrir entièrement, par des voies stratégiques, notre frontière sud-est. Il n'est que temps d'y songer. »

NOUVELLES MILITAIRES

LES MANŒUVRES DU 8^e CORPS

Les officiers étrangers suivront cette année, du 5 au 16 septembre, les manœuvres du 8^e corps d'armée. Les opérations se dérouleront dans le Nivernais.

La concentration des 24,000 hommes placés sous le commandement du général Galland s'effectuera non loin de Nevers, où l'état-major du 8^e corps offrira l'hospitalité aux missions étrangères.

On ne sait encore s'il viendra aux manœuvres des missions allemande et italienne. Mais, en raison de l'attrait de l'Exposition, le ministre de la guerre s'attend à ce qu'une cinquantaine d'officiers appartenant aux diverses nations profitent de leur présence en France pour visiter les troupes du 8^e corps.

NOUVELLE GARNISON DE CAVALERIE

On lit dans la *France Militaire* :

« La ville d'Alençon, désignée pour recevoir un des régiments de cavalerie à créer, vient d'être autorisée à emprunter 900,000 francs pour la construction des quartiers destinés à ce corps.

» Si le régiment est formé seulement lorsque les locaux seront prêts pour le recevoir, ce n'est pas en 1889, ni même en 1890, que le ministre pourra assurer l'exécution des lois votées par le Parlement le 25 juillet 1887.

» Tout cela est très fâcheux ; car, ou l'augmentation de nos unités de cavalerie était indispensable, ou elle ne l'était pas.

» Si elle l'était, il fallait s'exécuter de suite, quitte à baraquier les corps de nouvelle création ; si elle ne l'était pas, pourquoi avoir fait voter aux Chambres une loi destinée à n'être appliquée que dans un avenir lointain ? »

La fabrication du fusil Lebel est poussée avec la plus grande activité. A Saint-Etienne, le chiffre quotidien est de 1,300 fusils environ.

Dans quelques jours, alors que l'outillage des ateliers de l'Étivalière sera complètement terminé, ce chiffre atteindra 1,500.

Par décision du 11 mai 1889, M. de Freycinet, considérant l'utilité générale de l'œuvre entreprise par l'association dite « Société contre l'abus du tabac » a autorisé les membres de l'armée qui le désireront à faire partie de cette association.

Environ 150 soldats du 95^e de ligne, détaché au camp d'Avor pour le tir, ont éprouvé des douleurs d'entrailles ayant tous les caractères de l'empoisonnement, dans la nuit du 28 au 29 mai.

On attribue à la mauvaise qualité de la viande apportée au camp ces fâcheux symptômes. Des médecins et infirmiers militaires ont été envoyés de Bourges pour soigner les malades dont aucun n'a succombé. Une enquête est ouverte.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SAUMUR. — Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, en exécution de l'article 12 de la loi du 5 avril 1884, il sera procédé, du 2 au 24 juin inclus, à une enquête de *commodo* et *incommodo* sur le projet présenté au Conseil général de Maine-et-Loire par un certain nombre d'électeurs de Saumur tendant à obtenir la division de cette commune en cinq sections électorales.

Les pièces de ce projet sont déposées au secrétariat de la Mairie, où chaque électeur pourra en prendre connaissance, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, dimanches et fêtes exceptés.

Les observations pour ou contre le projet seront consignées sur un registre à ce destiné.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rendre à la Mairie pour exprimer un vœu

favorable au sectionnement de la ville, ainsi que cela est adopté dans nombre de cités, à la satisfaction de tous les partis et de tous les intérêts.

Le *Journal officiel* du 1^{er} juin publie le programme du concours pour l'admission à l'emploi d'aide-vétérinaire à l'École d'application de cavalerie en 1889. Ce concours aura lieu en septembre prochain au ministère de la guerre.

CONCERT DE L'« HARMONIE »

Il y avait longtemps que l'*Harmonie Saumuroise* ne s'était fait entendre, et les quelques gouttes de pluie survenues à l'heure du concert ont fait craindre un instant pour cette audition. Enfin les nuages ont passé, laissant exécuter en entier le programme au milieu d'un grand nombre de spectateurs.

Tous les morceaux ont été très applaudis ; mais je dois spécialement un éloge à M. Perare, premier piston, pour la façon vraiment remarquable avec laquelle il a joué son air varié sur : *Ah ! vous dirais-je, maman ?* Ce morceau a valu au soliste des ovations méritées.

Il y a eu un solo de saxophone qui aurait dû être très remarqué ; malheureusement, ce n'est pas dans un concert en plein vent que cet instrument est appréciable.

Ce qui a été mieux goûté, c'est le chant de basse du *Père la Victoire*. Chacun fredonnait en se rendant cet air à la fois pathétique et entraînant.

Il était près de dix heures quand le concert a été terminé. La pluie, qui avait arrosé les premières notes, a voulu également arroser les dernières, mais si légèrement que les parapluies ne sont pas restés ouverts. NEMO.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — C'est ce soir lundi qu'a lieu la représentation si attrayante de la *Porteuse de pain*, avec M^{me} Favart dans le principal rôle.

Encore une excellente soirée pour le public de notre ville.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Georges-Paul Isambert, employé de chemin de fer, de Saumur, et Henriette-Eugénie-Françoise Bland, sans profession, de Tours.

François-Narcisse Chabiron, cocher, de Saumur, et Marie-Françoise Blais, domestique d'Argenton-Château.

Joseph-Denis Marié, employé de commerce, de Bagnaux, et Eugénie-Élodie-Aminthe Costeau, sans profession, de Saumur.

Melaine-Louis Eliot, domestique, et Marthe Gascher, domestique, tous deux de Saumur.

Dans son numéro d'hier matin, à l'occasion des incidents de Liguéil, la *Petite France*

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE VIII. — (Suite)

Des fleurs et des feuillages, dessinés à la plume, encadraient cette dédicace.

Gabrielle sourit avec tristesse devant ce chef-d'œuvre calligraphique.

— Il m'aimait bien, murmura-t-elle, quand il a condamné sa vivacité naturelle à cette œuvre de patience... et, je le crois, il m'affectionne encore... il a confiance en moi... Tout à l'heure, il me racontait toutes ses joies... S'il souffre un jour, il me racontera toutes ses peines... Pour lui aussi, je suis la confidente... la sœur aînée.

Elle pencha sa jolie tête, essuya une larme qui s'échappait, très grosse, très amère, et, tout bas, elle murmura encore :

— Oh ! ce n'est pas ainsi que j'avais rêvé d'être aimée !

Maintenant elle pliait en quatre le cantique ;

puis, soigneusement, elle le mit dans une enveloppe qu'elle scella d'un cachet de cire. En même temps, lui semblait-il, elle scellait pour toujours son secret.

— Non, pensait-elle, non plus jamais je ne redirai cet *Ave Maria*... plus jamais... Il me rappelle un souvenir trop cher ; un souvenir que je dois et que je veux oublier.

La cire avait pris l'empreinte du cachet d'argent. L'*Ave Maria* reposait au fond du petit tiroir, sorte de reliquaire, où Gabrielle conservait une natte des cheveux de sa mère, une médaille donnée par une amie de son enfance, morte à quinze ans ; puis la vaillante sœur aînée referma lentement le petit meuble, éprouvant une sensation analogue à celle qui nous brise, lorsqu'un marbre se pose sur la tombe de ceux que nous avons le plus aimés.

Elle se leva toute chancelante, se baigna les yeux d'eau fraîche, joignit les mains, et murmura :

— Je ne me plains pas, Seigneur, je ne me plains pas. Quand vous choisirez pour nous, tout n'est-il pas excellent ?

En cet instant des voix joyeuses se firent entendre : elles appelaient :

— Gabrielle ! Gabrielle !

Ses frères et ses sœurs revenaient d'une longue course à Vincennes ; ils revenaient roses, animés, gais comme le soleil d'avril, et chargés de fleurs nouvelles : de jacinthes bleues, de marguerites au cœur d'or et de grandes branches d'épine blanche.

Gabrielle songea à la tombe secrète, où elle venait d'ensevelir son rêve ; mais quand nous prenons le deuil, s'il nous est permis d'interrompre nos distractions et nos plaisirs, il est une chose qui ne doit jamais être négligée : le bonheur d'autrui. Que notre âme soit radieuse ou que notre âme soit broyée, accomplissons vaillamment la tâche de chaque jour. Et Gabrielle souriait à Hermine, aidait Etiennette à mettre, dans les vases, la moisson d'avril ; puis, ouvrant une grammaire grecque, où elle avait appris à lire, elle dit aux écoliers :

— Maintenant, récitez.

Tout le jour elle s'activa dans la maison avec son visage calme, un peu pensif, ses gestes sûrs, posés, sa taille souple dans sa robe de coupe austère et de couleur sombre. Au diner, elle les servit tous, souriant à leur robuste appétit, prêtant une oreille attentive à leurs joyeux récits ; puis elle tira les rideaux, ranima le feu, alluma la lampe dans le salon clair et la

famille assemblée reprit la veillée de chaque soir.

Là encore, sous le regard de ses sœurs, Gabrielle s'efforça de bien cacher l'angoisse du désenchantement, angoisse ressentie avec toute l'ardeur de sa jeunesse et de son âme aimante. Mais, si cachés que fussent ses sentiments, il était un observateur auquel il ne pouvait échapper. Celui-là n'aurait même pas eu besoin de lire sur le visage ; car, avec son cœur, il percevait. Il savait pourquoi les lèvres tremblaient légèrement, pourquoi l'aiguille s'arrêtait tout à coup dans son travail, et pourquoi la poitrine se gonflait avec un faible soupir.

Dix heures sonnèrent à la pendule de Boule. André se leva. Dans sa main, Gabrielle mit indifféremment sa main toute blanche et toute froide.

— Vous souffrez ? dit très bas l'infirmier.

Elle eut un sourire.

— Quelle idée ! non je ne souffre pas ; jamais je ne me suis mieux portée.

Son corps, oui, n'éprouvait aucune souffrance ; mais son cœur ?

André soupira. Pauvre André ! qu'on ne voulait même pas accepter comme discret

donne à M. Gilbert (Ambroise), de Saumur, sous-préfet de Loches, un certificat de républicanisme, et la feuille de Wilson prétend en outre que notre compatriote « tiendra à éviter jusqu'à l'ombre d'un reproche de boulangisme ».

UNE SCÈNE DE CONTRÔLE

On sait que l'Etat fait visiter les propriétés bâties pour augmenter le chiffre des contributions, de l'impôt, de la taxe qu'elles paient déjà. Taxe autrement importante que la dime payée au seigneur de la localité à qui il incombe de fournir l'impôt.

Un des contrôleurs chargés de cette corvée, car c'en est une, malgré que l'ancien 89 les ait, dit-on, toutes abolies, se présentait ces jours-ci dans un village où se trouve une maison plus importante que celles qui l'entourent et dont les propriétaires habitent Paris une partie de l'année.

Ce brave homme, tout chargé de paperasses, était accompagné d'un fort gars de campagne ayant un bon gourdin à la main ; sans doute, pour parer les horions que les indiscretions de l'agent du fisc pourraient lui attirer de la part de gens ne comprenant pas sa présence chez eux et ses façons d'inquisiteur.

Sans trop de préambules : Vous habitez-là, dit-il à l'homme d'affaires, votre maison dépend du logis. Combien avez-vous de pièces ? Après réponse donnée : — Et dans cette grande maison, combien y en a-t-il ? — J'ignore, dit l'homme d'affaires. — On ne peut donc pas entrer dedans ? — Non, les propriétaires ont la clef. — Alors, tant pis si je donne un chiffre exagéré.

Le fisc, en effet, n'y regarde pas de si près ; cependant, en tout et partout on ne doit dire que la vérité, rien que la vérité.

— Mais je n'ai pas le temps de revenir ici tous les jours.

— Ni les propriétaires celui de vous attendre indéfiniment.

Et le contrôleur d'écrire ce qu'il a voulu, dût la taxe être au-dessus de la vérité, ce à quoi ces agents fiscaux ne regardent pas de si près.

Il y a cent ans, tous les privilèges furent abolis. Le clergé et la noblesse avaient ceux de payer de lourds impôts et de subventionner en partie l'Etat.

Ces privilèges furent abolis comme les autres et l'égalité de l'impôt fut établie. Belle conquête, vraiment ! plus onéreuse pour la masse des contribuables qu'elle n'était gênante pour la noblesse, chargée elle aussi de fournir des troupes au Roi, tandis qu'aujourd'hui les pauvres comme les riches doivent céder leurs enfants à l'Etat. Et on appelle cela de l'égalité.

Mais celui qui a des revenus, les verra-t-il diminuer parce que ses fils seront soldats ? Et celui qui n'a que ses enfants pour l'aider à faire

vivre sa famille, comment fera-t-il quand ils seront sous les drapeaux ?

LES DÉBALLEURS

Les journaux publient la lettre suivante de M. le président de la chambre de commerce d'Elbeuf aux présidents des chambres de commerce :

« Depuis quelques années, des marchands ambulants colportent de ville en ville des draperies qu'ils prétendent fabriquées à Elbeuf, provenant de liquidations ou de faillites.

» Ces industriels s'intitulent généralement fabricants à Elbeuf, et donnent une adresse purement fantaisiste, puisque leur nom et même celui de la rue qu'ils prétendent habiter sont complètement inconnus dans notre ville.

» Cette concurrence déloyale fait le plus grand tort à notre place : à l'abri du renom de bonne fabrication qu'Elbeuf s'était acquis, on vend ainsi des quantités considérables de marchandises inférieures et souvent d'origine étrangère.

» Gardienne des intérêts de sa circonscription, la chambre de commerce s'est émue de cet état de choses ; et, en s'adressant à vous, monsieur le président, elle vous demande d'user de votre influence et de vos relations pour déclarer que, jamais, aucune liquidation, si désastreuse qu'elle ait été, n'a été faite par ce moyen et que les individus qui empruntent ainsi le nom d'Elbeuf, pour donner de la valeur à leurs marchandises, sont de vulgaires imposteurs.

» Je vous serai obligé de vouloir bien donner à cette lettre toute la publicité possible. »

Le *Journal de la Vienne* a reçu la lettre suivante :

« L'*Avenir* n'est pas content, parce que les garçons boulangers ont offert, à l'occasion de leur fête corporative, des bouquets d'œillet rouges à MM. les patrons. Il essaye de plaisanter en disant que nous avons un nouveau Saint-Honoré.

» Notre nouveau Saint-Honoré, Monsieur de l'*Avenir*, est décoré de la Légion d'honneur. Et ce qui vous ennuie, c'est que sa croix n'est pas de l'ordre de Wilson.

» Si vous ne fêtez que les Tonkinois et les brocanteurs de rosette, c'est votre affaire, mais nous, nous fêtons tous les honnêtes gens.

» Vous avez encore cinq mois à prendre vos ébats. Profitez-en, car bientôt le Saint-Honoré que vous nous accusez de célébrer vous réduira au rôle de petits Saint Jean.

» *Un soutien de la Chambre syndicale.* »

Piqûres d'abeilles. — Samedi dernier, une malheureuse idiote de Plessé (Loire-Inférieure),

Marie-Madeleine Daniel, âgée de 13 ans, trompant la surveillance de sa mère, sortit de la maison et alla à 50 mètres de là, à un endroit où se trouvaient une dizaine de ruches d'abeilles.

Sa mère l'entendit tout à coup pousser des gémissements et accourut. Sa fille était couverte d'abeilles et en avait jusque dans la bouche. Elle ne put l'en débarrasser assez rapidement, et la petite malheureuse est morte des suites des piqûres que lui avaient faites les abeilles.

Courses de Luçon. — Les courses de Luçon auront lieu le dimanche 24 juillet 1889, à 4 heures.

Elles comprendront sept épreuves avec 7,800 francs de prix.

LE GAGNANT DU GROS LOT

Le lot de 100,000 francs des bons à lots de l'Exposition, dont le tirage vient d'avoir lieu, a été gagné par M. Reignier, instituteur à Vouvray (Indre-et-Loire).

Ce bon, n° 816,651, avait été, nous dit-on, cédé au gagnant par son cousin, employé à la trésorerie générale de Tours.

Le lot de 10,000 francs de la loterie des bons de l'Exposition a été gagné par M^{me} Marie Jacquet, employée dans une maison de literie à Paris. M^{me} Jacquet est une excellente ouvrière, mère de deux enfants, qui avait acheté un bon de l'Exposition sur ses économies.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 2 juin 1889.

La liquidation de fin de mois a provoqué une grande animation sur le marché. Les cours ont profité de l'activité des transactions et la semaine s'achève dans des conditions favorables : 3 0/0, 86.85 ; 4 1/2 0/0, 104.65.

Le Crédit Foncier se négocie à 1,337.50. Ses obligations ont des tendances à la hausse nettement accusées. Les cours des obligations 1880 et 1885 tendent à se niveler avec ceux des obligations 1879.

La Société Générale est fermement tenue à 460.

Les actionnaires de la Banque d'Escompte se sont réunis le 28 mai en assemblée générale. Après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires, l'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1888, tels qu'ils lui étaient présentés ; elle a fixé à 15 fr. par action libérée de 250 fr. et à 27.50 par action entièrement libérée, le dividende pour l'exercice 1888, sur lequel il a été distribué, le 1^{er} janvier 1889, 6 fr. 25 par action de 250 fr. et 12 fr. 50 par action entièrement libérée, le solde payable le 1^{er} juillet, et reporté à l'exercice nouveau la somme de 446,334 fr. 74.

Grâce à une amélioration de la situation, les opérations de la Banque d'Escompte se sont largement développées en 1888. Cette Société a contribué au succès de l'emprunt Russe de 500 millions et d'un emprunt Portugais de 195 millions. Elle a en outre prêté son concours à l'émission des obligations de la Société des Immeubles et à la création de la Société

la Capitalisation. Enfin, la Banque d'Escompte a développé, en 1889, les succès d'émission de l'exercice 1888, tout en s'inspirant des mêmes principes de prudence.

La Banque de Paris et des Pays-Bas clôture à 760. Cette Société, créancière comme on le sait de la liquidation du Comptoir d'Escompte, ne peut rester indifférente à la tournure favorable que prennent les négociations engagées par les liquidateurs avec les mines de cuivre.

La Société de Dépôts et Comptes courants s'établit à 597.50.

Le Crédit Lyonnais cote 585.

L'assemblée générale des actionnaires du Crédit Mobilier a eu lieu samedi. Les comptes de l'exercice ont été approuvés et le dividende a été fixé à 27 francs par action.

Le Panama s'est négocié toute la semaine à 56.25.

Les obligations des Chemins de fer Economiques sont demandées de 379 à 380.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le Bon de l'Exposition, dit le *Progrès Financier*, organe de la Banque de l'Ouest, dépourvu de ses 25 tickets, reste le meilleur marché de tous les titres à lots, ce qui explique la durée de son succès. Cette Banque les offre à 14.50.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 2 Juin 1889.

Versements de 75 déposants (13 nouveaux), 22,608 fr. ».

Remboursements, 24,108 fr. 53.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Théâtre de Saumur

FRANCKLIN BADUEL, impresario.

LUNDI 3 Juin 1889

Avec le concours de

M^{me} Marie FAVART

Sociétaire de la Comédie-Française

M^{lle} JOSSET, du Gymnase ; M^{lle} NANGIS, de l'Odéon ; M^{lle} ANDRAL, de la Renaissance ; M. P. MIRAN, de l'Ambigu ; M. MONVEL, de l'Odéon ; M. PRAD, de l'Odéon ; M. DUBROGA, du Gymnase ; M. VIVIER, du Châtelet ; M. RAMEAU, de l'Odéon.

LA PORTEUSE DE PAIN

Drame en 5 actes et 9 tableaux,

de M^m Xavier de Montépin et Dornay.

M^{me} FAVART jouera le rôle de Jeanne Fortier.

Au 3^e tableau, *La ronde des Boulangers*, chantée par M. DUBROGA et la troupe.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre ;
Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre ;
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre ;
Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre ;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre ;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre ;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.

Tous nos liquides sont vendus verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

confident. Qu'importe ! Il était maître du secret, et, vaillamment, il se mettrait à l'œuvre. Le mariage de David avec M^{lle} Van Ritten était chose décidée ; mais il est toujours temps d'arrêter une folie quand elle n'est pas consommée : André déchirerait le voile qui aveuglait Broze. Il lui ferait toucher du doigt la vanité et les caprices de son idole. D'un mot, il renverserait le piédestal, et, dans les débris de la statue brisée, on reconnaîtrait l'argile sans une parcelle d'or, sans un filon d'argent.

André suivait lentement le boulevard Saint-Michel, regardant, d'un œil distrait, le spectacle animé et changeant. Il tourna rue Soufflot, et, comme onze heures sonnaient, il rentra chez lui. Ses pensées faisaient tumulte sous son front bombé. Dans sa chambre, il se mit à marcher fiévreusement, de long en large ; et, sous la lumière d'une seule bougie, sa silhouette se dessinait en ombre grotesque sur le mur. Il gesticulait en marchant.

Oui, certes, il consentait à souffrir ; mais à la condition que jamais une larme ne viendrait à la paupière de Gabrielle. Puisqu'elle aimait David, il s'efforcera de les rapprocher. Quand un malheur pointe à l'horizon, celui qui passe jette le cri d'alarme. Eh bien ! Il jetterait

ce cri, il dirait à Broze : « Arrête ! arrête les projets d'une union où tu ne trouveras que tristesses et déceptions. »

Les heures s'écoulaient. Toute la nuit, André connut la fièvre et l'insomnie. Il se préparait à la lutte, à une lutte dont la victoire lui serait une douleur horrible ; mais il voulait combattre ; n'aimait-il pas sans égoïsme ?

Lorsque, le lendemain matin, il se dirigea vers l'appartement de Broze, par longues files, les voitures descendaient ou remontaient la Chaussée-d'Antin, avec un roulement continu et sonore. Sur les trottoirs, longeant les magasins aux devantures richement ornées, la foule commençait à circuler. André était dans un petit fiacre jaune de l'*Urbaine*, et le cheval trottait vigoureusement.

L'équipage s'arrêta devant une porte de belle apparence. Le poète solda l'automédon, et, d'un seul trait, monta au premier étage. Il fut introduit dans un fumoir attenant à la chambre de Broze. Tous les meubles étaient en chêne finement sculpté et les tentures en riches étoffes de nuance havane. Le maître du logis apparut bientôt, et tendant la main au visiteur :

— Quelle bonne surprise, dit-il de sa voix sympathique. Oh ! mon cher André, tu es le

bienvenu ; mais, dis-moi ce qui me vaut le plaisir de te recevoir si matin ?

Le poète le regarda bien droit avec ses yeux clairs ; et, hardiment, il entra dans le vif du sujet.

— Il s'agit d'une chose grave, bien grave, David.

Tous deux venaient de s'asseoir en face l'un de l'autre. Le jeune artiste pâlit extrêmement.

— Reste calme, David ; écoute bien, je vais te faire de la peine, sans doute ; peut-être vas-tu m'en vouloir mortellement ; mais en parlant, j'accomplis un devoir.

Broze changea de visage ; son regard devint anxieux, ses mains tremblantes. Un secret instinct l'avertissait que le nom de Charmette allait être prononcé, qu'on allait la juger sévèrement et il se raidissait à l'avance, il se révoltait. Et bravement, sans s'inquiéter de la lueur qui s'allumait dans le grand œil bleu sombre, André continua :

— Mon ami, je te porte un vif intérêt, et je viens te dire : Tes illusions t'aveuglent. Tu prends le strass pour le diamant. C'est folie de conduire à l'autel une jeune fille qui n'aime que le luxe et l'éclat, une jeune fille qui a été

élevée sans principes religieux, qui ne sait pas prier, et qui ne saura pas se dévouer.

Broze se leva brusquement, et, d'un ton raide et sec :

— Trêve à tes conseils. Que t'importent mes projets ?

Le sang lui montait aux joues, et fixement il regardait André. Celui-ci soutenait l'éclat de cette prunelle ardente, et très calme toujours :

— Ne t'emporte pas, David, écoute la raison. Que pour toi le passé soit le présage de l'avenir. Et que contient le passé de M^{lle} Van Ritten ? vanités excessives ; amour insensé des triomphes. Ta fiancée est toute de tendresse pour elle-même et de bronze pour autrui. Je l'ai vue durement refuser l'aumône au pauvre qui passait sur son chemin.

La colère grandissait chez Broze ; le sang de ses aïeux les forgerons bouillonnait dans ses veines, des insultes lui montaient aux lèvres, ses nerfs se tendaient sous l'empire de l'indignation. Ah ! cet André, ce jaloux, cet avorton calomniateur ainsi la pure et belle Charmette ! Mais il saurait lui rejeter ses calomnies à la face, il saurait lui en demander raison.

(A suivre.)

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE BELLE MAISON

Avec Dépendances
Petit Parc, Jardin, Communs, Caves
LE TOUT CLOS DE MURS
Situé à Distré, sur la route.
Clos de Vigne, contenant environ 44 ares;
Pièce de Terre joignant la maison, contenant près de 2 hectares.
S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé, (Maine-et-Loire).

A VENDRE Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare,
Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.
S'adresser à M^e LECOMPTE.

A LOUER MAISON

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
Avec Jardin & Servitudes
Sise à la Croix-Verte.
S'adresser à M. DUPONT, 98, rue Saint-Nicolas. (423)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou du D^r VIAULD
Le plus efficace et le plus agréable des toniques.
Dépôt: A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

Il a été perdu un CHIEN TERRIER, poil jaune, et répondant au nom de Bob. — S'adresser hôtel de Londres, Saumur. — Récompense. (503)

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente aux enchères

MARCHANDISES NEUVES
Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 29 mai 1889.

Le JEUDI 6 JUIN 1889, à 1 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55,
Il sera vendu :

Galerias de cheminée, belles lampes modérateur et à huile minérale, suspensions, cafetières russes et à bascule, réchauds, balais, soufflets, chaudrons et chandeliers en cuivre, plats et soupières émaillés, lanternes de vestibule, chenets, rôtissoires, grils, baquets, pots en fer battu et autres marchandises.

Le MÊME JOUR, à 4 heures du soir, on vendra : un ameublement de salon en noyer garni en velours vert, bois de lits, tables, guéridons, bureau, fauteuils, une grande quantité de chaises, glaces, pendules, rideaux, baignoire, lessiveuses, objets de literie, cheminée en fonte, une pompe rotative système Broquet, et quantité d'autres objets.
Au comptant, plus 10 0/0.

VIN ROUGE, récolte 88. A VENDRE, DRE, 80 f. la pièce.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un cocher sachant bien conduire un cheval et connaissant le service de valet de chambre.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes couturières pour dames.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR
17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc

GRANDS BAINS DE VAPEUR
MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE
Salle de chaleur sèche, Fumigations,
SALON DE REPOS
Hydrothérapie très complète

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 19, en face la Caisse d'Épargne.

MAISON DE MODES

M^{me} PORTRAIT, 7, place du Marché-Noir, demande une **bonne apprenante**.

UN MÉNAGE ayant de très bonnes références, demande une place.
S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des VOYAGES INTERNATIONAUX

Exposition Universelle 1889.

SÉJOUR FACULTATIF à PARIS
1^{re} classe... 25 fr. } par jour
2^e classe... 20 fr. }

LOGEMENT ET NOURRITURE COMPRIS.
Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser : 6, rue du Temple, Saumur.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

'Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix **déjà toute concurrence**.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE
Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS										NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS										
STATIONS	Mixte matin	Mixte midi	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir		STATIONS	Mixte matin	Mixte midi	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir		STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Expr. mixte soir			
Paris				7 25		12 50	7 55	11 25		Bordeaux					8 18		8 20		3	Nantes	10 45		6 10	8 40	12 7	3 10	7 35			
Chartres	6			9 33	2 53	9 44	1 33			Saintes				7 15	10 20		11 39		6 26	Angers	2 49	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35			
Château-du-Loir	10 24			12 10	1 52	6 34	12 28	4 49		Niort				9 32	12 32		2 5	5 30	8 10	La Ménitrie	2 52	7 10	9 41	11 58	3 42	6 16	10 1			
Noyant-Méon	11 29			12 54	3 6	7 36	1 13	5 51		Thouars				6 5	12 14	12 59	4 30	4 45	8 21	9 59	Saint-Clément				7 26		12 14	3 59	6 32	
Linières-Bouton	11 39				3 18	7 47		6 2		Montreuil-Bellay	9 35	6 38					2 3	4 55	9 6	10 31	Saint-Martin				7 33		12 21	4 7	6 39	
Vernantes	11 55				3 33	7 59		6 13		Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18					2 38	5 18	9 41		Saumur (arrivée)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24		
Blou	12 5				3 45	8 11		6 23		Chacé-Varrains	10 7	7 27					2 46	5 26	9 49		— (départ)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7	10 30		
Vivv	12 15				3 55	8 20		6 34		Nantilly (arrivée)	10 13	7 34					2 51	5 31	9 55		Varennes				8 5	9 48	12 51	4 45	7 19	
SAUMUR (Orl.)										SAUMUR (État)											Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 3	5 1	7 29	10 50		
(arrivée)	12 27			1 29	4 5	8 30	1 48	6 42		(arrivée)	10 22	7 45					3 2	5 42	10 3		Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 11	11 16		
(départ)	12 33			1 36	4 16	8 34	1 54	6 53		(départ)	7 25	11 25					2 11	5 20			Tours (arrivée)	5 5	9 42	11 5	2 23	6 35	8 54	11 48		
Nantilly (arrivée)	12 41				4 24	8 41		7		(départ)	7 38	11 36					2 53	5 33			Paris (arrivée)	10 39			3 6	8	2 35	4 1	5 7	
SAUMUR (État)										SAUMUR (Orl.)											Paris (arrivé)	matin	matin	soir	soir	matin	matin	matin		
(arrivée)	12 51				4 36	8 51		7 14		(arrivée)	7 47	11 44	1 29	3 1	5 44		10 58													
(départ)					4 13	8 30		6 50		(départ)	7 57	11 54	1 37	3 5	5 45		11 5													
Nantilly (départ)		8 34	10 37		4 25	8 43		7 3		Vivv	8 10	12 9			3 17	5 57														
Chacé-Varrains		8 37	10 44		4 31	8 49		7 9		Blou	8 19	12 18			3 26	6 6														
Brézé-Saint-Cyr		8 48	10 52		4 39	8 56		7 17		Vernantes	8 32	12 33			3 39	6 18														
Montreuil-Bellay		9 2	11		4 59	9 8		2 22	7 20	Linières-Bouton	8 45	12 46			3 51	6 30														
Thouars		9 19	11 24		2 34	5 53	9 38	2 44	8	Noyant-Méon	8 59	1	2 12	4 4	6 42		11 42													
Niort					11 57	4 24	7 59	4 33	10 27	Château-du-Loir	10 7	2 45	2 53	5 9	7 48		12 24													
Saintes					6 28	11 5		6 14	2 3	Chartres	2 50		5 51	9 37	12 4		3 22													
Bordeaux					9 59	3 36		9 2	4 54		6 25		8	11 35	2 27		5 10													

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,